

COMMISSAIRES

VOEUX DES FÊTES DE LA PRÉSIDENTE



Les commissions scolaires ont été au cœur de l'action en éducation au cours de l'année 2011 et les gestes posés auront des retombées certaines en 2012. La réussite de nos élèves est ce qui motive toutes nos actions et nous avons eu l'occasion d'en faire la preuve à plusieurs reprises cette année que ce soit dans le cadre des rencontres avec les partenaires sur les enjeux du système public d'enseignement, qui se poursuivront dans quelques régions en 2012, notre participation aux 2^{es} Rencontres interrégionales sur la persévérance et la réussite scolaires, ou encore avec l'adoption du plan d'action Pour un renouvellement des commissions scolaires.

La tournée des régions a été l'occasion de constater que nos partenaires sont eux aussi préoccupés par la réussite des élèves, qu'ils sont satisfaits des services des commissions scolaires, qu'ils ne veulent pas de futiles débats de structures et qu'ils veulent travailler avec nous pour faire de notre système public d'enseignement le meilleur au monde. Voilà une bonne nouvelle à partager en cette période de réjouissances!

Je souhaite donc que le temps des Fêtes soit l'occasion pour les élus scolaires, les gestionnaires, les membres du personnel, les élèves, les parents et nos partenaires, de se reposer et de vivre de beaux moments de bonheur en compagnie des êtres chers afin d'avoir l'énergie nécessaire pour poursuivre

notre mission en toute solidarité et ouverture, dans un dialogue constant avec la population.

Je souhaite également que l'année 2012 soit une année enrichissante pour notre système public d'enseignement, portée par les échanges et les engagements qui seront pris lors du Sommet sur l'éducation publique au printemps.

*Joyeux Noël
et Bonne année!*

La présidente,

Josée Bouchard



**L'ÉDUCATION
PUBLIQUE
AU QUÉBEC**

Des forces qui s'additionnent
Des succès qui se multiplient

WWW.DESFORCESQUISADDITIONNENT.CA



LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN BAISSÉ

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport vient de publier la plus récente édition des *Indicateurs de l'éducation* qui confirme que le taux de décrochage est en baisse. En fait, le taux de décrochage (formation générale des jeunes) est en diminution constante depuis 7 ans pour se situer à 17,4 % pour l'année scolaire 2009-2010, soit 21,5 % chez les garçons et 13,6 % chez les filles.

Des résultats qui témoignent des efforts importants investis ces dernières années pour la persévérance scolaire. Vous trouverez les détails dans le communiqué du Ministère diffusé sur le site Web de la FCSQ : www.fcsq.qc.ca.

MÉMOIRE SUR LES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2012-2013 **L'ÉDUCATION : UN INVESTISSEMENT**

Dans son mémoire sur les consultations prébudgétaires 2012-2013, la FCSQ a fait valoir avec force que les compressions imposées au réseau depuis le budget 2010 s'avèrent déjà très importantes.

« Les commissions scolaires reconnaissent qu'elles doivent faire leur part, mais cela ne doit pas affecter leur capacité à réaliser leur mission qui est notamment de répartir équitablement les ressources à tous les élèves du Québec. Il faut assurer un minimum de services aux élèves, et ce, quelle que soit la taille de la commission scolaire et le territoire desservi », a déclaré la présidente de la FCSQ, Josée Bouchard, dans un communiqué de presse.

Il importe de ne pas remettre en cause la capacité des commissions scolaires à rendre des services éducatifs de qualité à la population et de maintenir les

efforts déjà consentis, car l'éducation n'est pas une dépense, mais un investissement pour le Québec de demain. La FCSQ rappelle qu'en toute équité, le réseau scolaire privé doit également être mis à contribution.

M^{me} Bouchard insiste pour mettre en garde le gouvernement contre la tentation d'annoncer de nouvelles mesures ciblées sans financer la totalité des coûts de système.

Concernant le plan d'action *Pour un renouvellement des commissions scolaires*, la Fédération demande au gouvernement de donner un appui tangible aux démarches entreprises par les commissions scolaires, comme ce fut le cas du ministère de l'Éducation de l'Ontario, pour les aider à optimiser la gestion des ressources publiques et identifier les opportunités afin de générer des économies

d'échelle, notamment sur les frais d'administration.

Aussi, la FCSQ demande de nouveau au gouvernement la tenue d'élections scolaires et municipales simultanées dans l'intérêt de la démocratie et de la participation citoyenne, d'attribuer les moyens nécessaires aux candidats pour mener une réelle campagne électorale et des conditions d'exercice de la fonction d'élus adéquates.

Les autres recommandations de la FCSQ portent notamment sur la valorisation de l'école publique, les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les services de garde en milieu scolaire, le transport scolaire, la formation professionnelle, le financement des infrastructures et les nouvelles technologies.

Le mémoire est disponible sur le site Web de la FCSQ : www.fcsq.qc.ca.

FRAIS POUR LE TRANSPORT ET LA SURVEILLANCE DU MIDI **METTONS FIN À L'INIQUITÉ**

Dans une résolution unanime, les présidentes et présidents des commissions scolaires demandent aux ministres des Finances provincial et fédéral d'agir afin que les dépenses pour le transport et à la surveillance du midi soient reconnues à des fins fiscales.

Dans un communiqué, la FCSQ a fait valoir que « les parents qui font le choix de ne pas inscrire leurs enfants au service de garde du midi, mais plutôt de leur faire prendre l'autobus pour dîner à la maison, sont pénalisés à l'heure

actuelle. C'est inéquitable! », a déclaré la présidente de la FCSQ, Josée Bouchard.

Rappelons que les parents qui ne bénéficient pas de la contribution réduite de 7 \$ par jour par enfant ont droit à un reçu d'impôt pour les dépenses de services de garde en milieu scolaire. Ce qui n'est pas le cas pour les frais liés au transport et à la surveillance du midi.

L'équité est l'un des fondements du système public d'éducation

et la FCSQ est fière de défendre ce principe pour les parents du Québec, autant que pour les élèves.

Dans une lettre adressée aux ministres québécois et fédéral des Finances, la FCSQ leur demande de reconnaître cette iniquité et de la corriger.

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

Direction des communications
et des affaires publiques
1001, avenue Bégon
C. P. 10490, succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C7
Tél. : 418 651-3220
Courriel : info@fcsq.qc.ca
Site : www.fcsq.qc.ca

Impression et expédition :
Service de l'imprimerie
Tirage : 1 500 exemplaires
Dépôt légal - 4^e trimestre 2011
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada